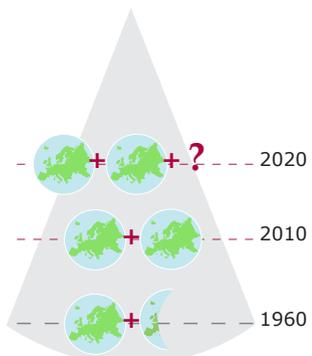


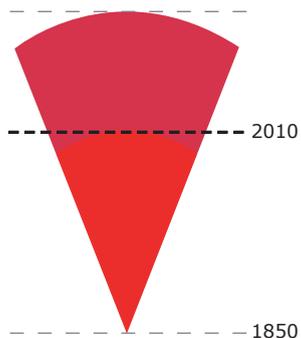
Une dimension mondiale

Entre 12 % et 55 % des groupes de vertébrés, d'invertébrés et de plantes étudiés sont menacés d'extinction au niveau mondial et le déclin des vertébrés sauvages enregistré entre 1970 et 2006 est tout particulièrement préoccupant dans les tropiques (59 %) et dans les écosystèmes d'eau douce (41 %) (GBO3, 2010). Actuellement, seul 0,7 % des océans est protégé (WDPA, 2010). Le taux de déforestation tropicale a diminué de presque 20 % entre 2000 et 2010 (FAO), même s'il demeure encore très élevé: 13 millions d'hectares sont en effet perdus chaque année (l'équivalent de la superficie de la Grèce). Dans ce contexte, la demande européenne en ressources naturelles dépasse largement ses frontières.

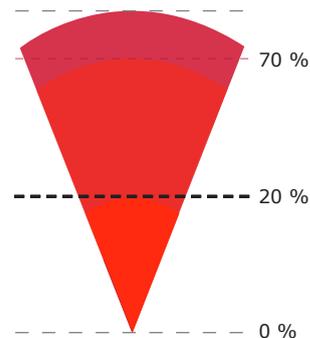


L'empreinte écologique de l'UE – des répercussions mondiales en augmentation
L'UE consomme actuellement deux fois plus que sa capacité de production terrestre et marine. Selon le Global Footprint Network, l'empreinte écologique de l'Europe aurait augmenté de 33 % au cours des 40 dernières années. Il est donc nécessaire que l'UE se penche sur les conséquences mondiales de sa consommation.

'Au cours des derniers siècles, les hommes ont contribué à augmenter le taux d'extinction des espèces, aujourd'hui 1 000 fois supérieur au taux moyen naturel constaté dans l'histoire de l'évolution de la planète. (EM, 2005)



L'acidification des océans – premiers effets sur la chaîne alimentaire
L'acidité océanique s'est accrue de 30 % au niveau mondial au cours des 150 dernières années, principalement en raison de l'augmentation des émissions de CO₂ (PNUE). L'acidité accrue des milieux marins menace la survie de nombreux organismes, ce qui peut par ricochet nuire à d'autres espèces qui s'en nourrissent.



Récifs coralliens – la responsabilité de l'UE sous-évaluée
20 % des récifs coralliens tropicaux sont déjà détruits et 50 % de ceux restant sont en danger. Plus de 10 % des récifs coralliens mondiaux sont situés dans les territoires d'outre-mer des États membres (UICN).



Situation de référence de la biodiversité européenne

Où se situe l'Europe en 2010?

Il est clairement avéré que l'état de nombreux écosystèmes est sur le point d'atteindre ou a déjà atteint un point de non-retour. Tout comme une hausse de 2°C de la température mondiale au-dessus des niveaux préindustriels mènerait à un changement climatique cataclysmique, au-delà d'un certain seuil, la perte de la biodiversité aurait des répercussions considérables sur le fonctionnement de la planète. Ce seuil reste à définir, mais la communauté scientifique s'accorde déjà pour dire que le taux actuel de déclin de la diversité biologique met en danger le bien-être à venir des citoyens de l'Union européenne et du reste du monde (Commission européenne, 2010).

Espèces menacées d'extinction
Plus de 25 % des espèces animales européennes sont menacées d'extinction, parmi lesquelles mammifères, amphibiens, reptiles, oiseaux et papillons, qui se trouvent par conséquent sur la Liste rouge européenne établie par l'UICN.



Services rendus par les écosystèmes dans l'UE

Services rendus par les écosystèmes	Écosystèmes agricoles	Forêts	Prairies	Lande et fourrés	Zones humides	Lacs et cours d'eau
Services d'approvisionnement						
Récoltes/bois	↓	↑			↓	
Bétail	↓	=	=	=	↓	
Denrées alimentaires sauvages	=	↓	↓		=	
Bois de chauffage		=		=		
Pêche de capture					=	=
Aquaculture					↓	↓
Ressources génétiques	=	↓	↓	=	=	
Eau douce		↓			↑	↑
Services de régulation						
Pollinisation	↑	↓	=			
Régulation du climat		↑		=	=	=
Régulation des parasites	↑		=			
Régulation de l'érosion		=	=	=		
Régulation de l'eau		=		↑	↑	=
Purification de l'eau				=	=	=
Régulation des risques					=	=
Services culturels						
Valeur récréative	↑	=	↓	↑	↑	=
Valeur esthétique	↑	=	=	=	↑	=

État pour la période allant de 1990 à aujourd'hui
 ■ Dégradation ■ Mitigé ■ Amélioration ■ Inconnu □ Non applicable

Les services écosystémiques continuent à se détériorer

On considère la plupart des services écosystémiques en Europe comme «dégradés», soit incapables de continuer à fournir des services de base d'une qualité et d'une quantité optimales, tels que la pollinisation des cultures, la pureté de l'air et de l'eau ou encore le contrôle des inondations et de l'érosion (projet RUBICODE 2006–2009; hors écosystèmes marins).

Tendance entre les périodes

- ↑ Changement positif entre les périodes 1950–1990 et 1990 à ce jour
- ↓ Changement négatif entre les périodes 1950–1990 et 1990 à ce jour
- = Aucun changement entre les deux périodes

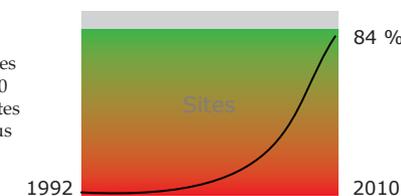
État de conservation médiocre

On considère que 62 % des habitats et 52 % des espèces protégées par la Directive «Habitats» de l'UE sont dans un état de conservation défavorable (EEA-ETC/BD, 2009).



Désignation des sites Natura 2000 – presque achevée

La désignation des sites terrestres du réseau européen Natura 2000 est presque achevée. Mais les sites marins requièrent beaucoup plus d'efforts (EEA-ETC/BD, 2010).



Menaces

Les changements que subissent les habitats naturels constituent la première cause de perte de la biodiversité. Ceux-ci sont majoritairement imputables aux systèmes de production de l'agriculture intensive et à l'abandon des terres, à la fragmentation des constructions et des transports, à la surexploitation des forêts, des océans, des cours d'eau, des lacs et des sols, aux espèces exotiques envahissantes, à la pollution et, de plus en plus, au changement climatique. Toutes les mesures destinées à maintenir et rétablir la biodiversité en Europe doivent prendre ces menaces en considération pour être efficaces.

Perte d'habitat — une préoccupation majeure

70 % des espèces sont menacées par la perte de leur habitat (UICN). Le nombre d'oiseaux des champs a diminué de 20-25% entre 1990 et 2007 (Eurostat, 2010).



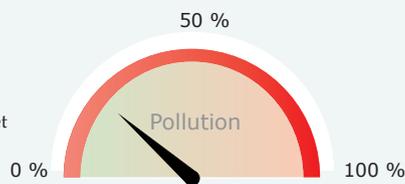
Surexploitation — davantage de durabilité requise

30 % des espèces sont menacées de surexploitation (UICN). À titre d'exemple, 88 % des stocks sont exploités à un niveau dépassant celui du rendement équilibré maximal (CIEM, 2008) et 46 % se situent en dehors des limites biologiques de sécurité, ce qui signifie que les stocks risquent de ne pas pouvoir être reconstitués (AEE, 2010).



Pollution — des améliorations dans certaines zones

Malgré des améliorations dans certaines zones, 26 % des espèces sont menacées par les pesticides et les engrais tels que les nitrates et les phosphates (UICN).



Espèces exotiques envahissantes — un phénomène en augmentation

22 % des espèces sont menacées par les espèces exotiques envahissantes (UICN).

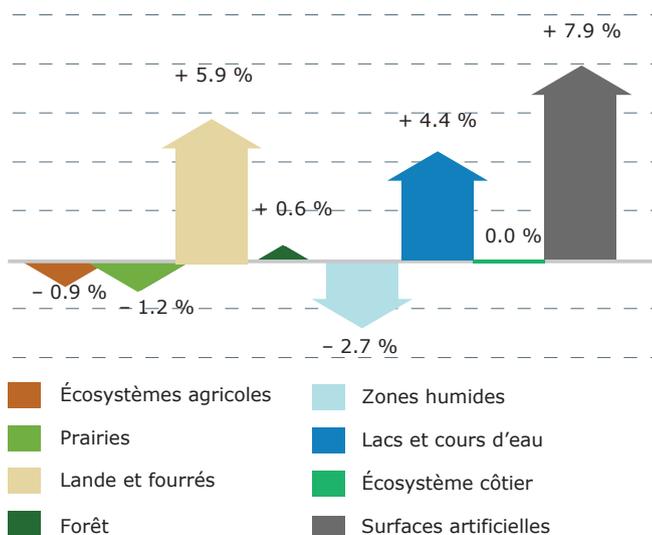


Changement climatique

Les modifications de répartition des espèces et des habitats sont à l'étude, au même titre que la désertification. Le changement climatique interagit avec les autres menaces et les exacerbe souvent.

Pour les écosystèmes

Changements au sein des écosystèmes entre 1990 et 2006

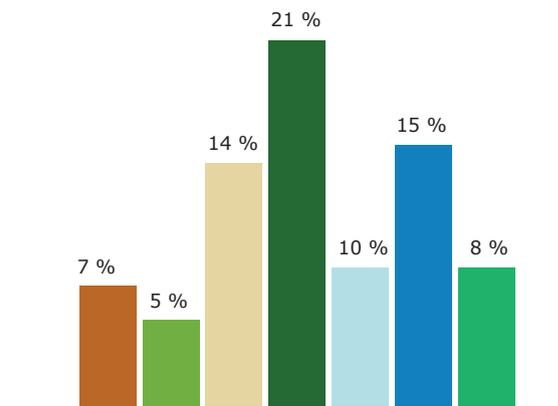


Une dégradation continue des zones naturelles

Le dernier inventaire Corine Land Cover (AEE, 2010) montre une expansion continue des surfaces artificielles (p. ex. étalement urbain, infrastructures) et des terres abandonnées aux dépens des terres agricoles, prairies et zones humides dans l'ensemble de l'UE. On continue à transformer les prairies naturelles en terres arables et en zones bâties. Si le déclin des zones humides a ralenti (près de 3 % de perte au cours des 16 dernières années), l'UE avait déjà perdu plus de la moitié de ses zones humides avant 1990. Des terres jusqu'alors dédiées à l'agriculture extensive sont affectées à une agriculture plus intensive d'une part, et dans une moindre mesure, converties en surfaces boisées.

Le niveau actuel d'exploitation des ressources naturelles réduit progressivement la biodiversité et dégrade les écosystèmes. Se contenter de désigner des aires protégées ne suffit pas à endiguer ce déclin. Il faut intégrer la biodiversité à d'autres politiques pertinentes (agriculture, pêche, énergie, transport, politiques structurelles et de développement). Pour suivre les progrès et mesurer les tendances au-delà de 2010, l'Agence européenne pour l'environnement et la Commission européenne ont mis au point un «niveau de référence» qui constitue un cliché de l'état actuel de la biodiversité afin de rassembler les éléments nécessaires pour justifier un renforcement immédiat de l'action de l'UE en faveur de la biodiversité mondiale. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.biodiversity.europa.eu.

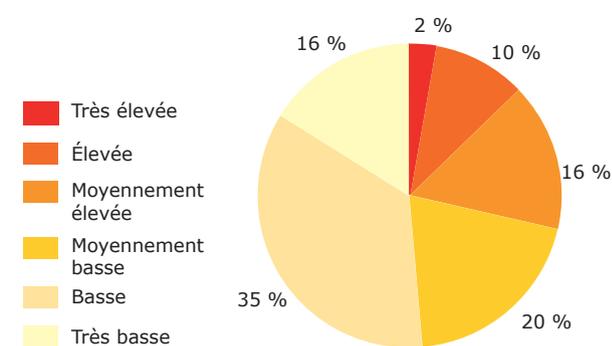
État de conservation favorable des habitats



Les habitats dans les écosystèmes — un état de conservation médiocre dans l'ensemble

Le rapport d'étape prévu au titre de l'article 17 de la directive «Habitats» de l'UE pour la période 2001-2006 montre que l'état de conservation des espèces et des habitats caractéristiques des principaux écosystèmes est médiocre. Selon l'écosystème concerné, la proportion d'habitats dans un état de conservation favorable se situe entre 5 et 21 %.

Fragmentation dans l'UE-27 (% de la surface totale)



La fragmentation menace les infrastructures vertes de l'UE

Le morcellement de presque 30 % des terres des 27 États membres de l'UE va de «moyennement élevé» à «très élevé» en raison de l'étalement urbain anarchique et du développement des infrastructures. La fragmentation affecte la connectivité des écosystèmes, ainsi que leur santé et leur capacité à fournir des services (AEE, ETC/LUSI, 2010).